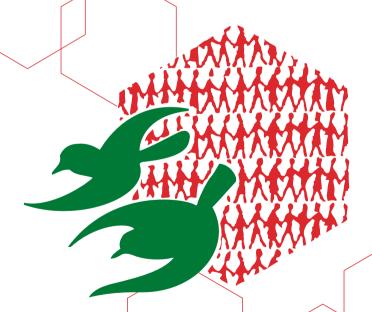
Croissance démographique et urbanisation

Politiques de peuplement et aménagement du territoire

Séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELE

Le contrôle de l'urbanisation en Chine Populaire

Yves BLAYO

Institut national d'études démographiques, Paris, France

Au lendemain de la Libération, la situation déjà alarmante de l'emploi dans les villes, dont la population atteint 57,7 millions d'habitants, mais seulement 10,6% de la population totale, est aggravée par la présence des réfugiés de la guerre civile, et par un exode rural très important qui provoque l'accroissement rapide de la population urbaine (78 millions fin 1953).

Les autorités chinoises décident alors de limiter la taille des grandes villes existantes, et d'adopter, à la fois, des mesures de prévention de l'émigration rurale vers les villes, et d'envoi, ou de renvoi, d'une fraction importante de la population urbaine vers les campagnes; ces dernières visent d'abord à alléger la pression sur l'emploi dans les villes, mais aussi à élever le niveau politique, économique, culturel des régions intérieures, à siniser les zones de minorités nationales, à coloniser les terres vierges et à renforcer les zones frontières en prévision d'un éventuel conflit.

I.- La mise en place du dispositif

1) La fixation de la population rurale

Le Conseil des Affaires d'État promulgue en avril 1953 une directive – si peu suivie qu'il faut la rappeler l'année suivante – visant à dissuader «l'afflux aveugle des paysans dans les villes»; elle impose des restrictions sur l'embauche des paysans en ville et demande que soient renvoyés dans leur village ceux dont le contrat est arrivé à terme (Tien, 1973). La persuasion préconisée d'abord étant insuffisante à réduire l'immigration en ville, les autorités vont restreindre la mobilité de la population rurale en établissant un système d'enregistrement de la population, le rationnement de céréales, et en s'attribuant le monopole du recrutement de la main-d'œuvre.

a) L'enregistrement des ménages est le pivot du dispositif: rétabli progressivement dans les villes à partir de 1951, il est étendu aux zones rurales, en 1955, mais ses règlements, mal appliqués, sont révisés au début de 1958, et il ne fonctionne véritablement qu'après les trois années noires 1959-1961 qui ont suivi le Grand bond en avant de 1958.

Le système aboutit à distinguer deux sous-populations : les individus dont le lieu de résidence est enregistré en zone rurale forment la population agricole. Ceux qui figurent sur un livret d'enregistrement urbain, délivré à chaque ménage des villes par le Bureau de Sécurité Publique du quartier, constituent la population non-agricole; ce livret porte le nom et les autres caractéristiques de chacun des membres du ménage, et toutes les modifications s'y produisant, y compris les changements de domicile et l'arrivée de visiteurs. Sa possession confère de nombreux privilèges desquels est privée la population agricole, le premier d'entre eux étant le droit de vivre en ville. Le statut de résidence, attribué au début des années 1950, est héréditaire, transmis par les femmes, et coïncide de

moins en moins souvent avec la situation réelle, de résidence ou d'occupation, des individus, à l'encontre desquels il constitue un moyen de sanction commode et redouté : l'administration peut substituer à l'enregistrement urbain d'un individu un enregistrement rural qui en fait un citoyen de seconde zone, comme dans le cas des jeunes instruits ruralisés.

Les échanges migratoires entre les deux catégories de population sont très limités. Une migration est définie, en Chine, par la modification de l'enregistrement, et n'est possible que dans un très petit nombre de cas pour un paysan voulant émigrer en ville : il doit d'abord être muni soit d'un certificat d'embauche délivré par le bureau de l'emploi de la ville, soit d'un certificat d'admission dans une école ou université, soit enfin d'un certificat émanant de l'autorité chargée de l'enregistrement en ville, l'autorisant à y immigrer; le candidat à l'émigration doit ensuite obtenir l'approbation de l'autorité de son lieu de résidence, qui lui fournit l'attestation que son nom a été radié du rôle local, pour qu'il la présente dans les 3 jours de son arrivée à l'autorité de son quartier en ville. Le fait que les mariages «mixtes» n'entraînent pas le changement de l'enregistrement de la résidence du conjoint rural et conduisent à la dissociation des couples tend à renforcer l'endogamie dans chacune des deux sous-populations.

- b) L'un des objectifs du rationnement des céréales, institué dans les villes en 1955, est d'éviter que se pérennisent des installations illégales de ruraux en milieu urbain (Huenemann, 1966). Les magasins d'État ont le monopole de la vente des grains, et la population non-agricole est seule autorisée à s'y fournir. Les bureaux de quartier et les comités de résidents urbains, auxiliaires de la Sécurité publique, sont chargés d'identifier les membres du ménage ayant droit aux produits rationnés, de déterminer la ration de céréales à laquelle ils peuvent prétendre, et de détecter au passage la présence illicite d'«agricoles». Ceux-ci comptent sur leur famille restée au village ou sur leur employeur pour leur ravitaillement en grains, ou ont recours au marché noir des coupons, pour contourner les effets du rationnement.
- c) A partir de 1956, le système unifié de recrutement de la main-d'œuvre interdit toute embauche directe de travailleurs par une entreprise urbaine : les demandes et les offres d'emploi doivent passer par l'intermédiaire des agences pour l'emploi, qui affectent la force de travail en fonction des exigences de la planification; le travailleur n'a pas le choix de son travail, et l'entreprise ne peut refuser le travailleur qu'on lui affecte⁽¹⁾. Les entreprises d'État, qui constituent le seul secteur d'activité dans les villes, respectent mal le monopole des agences pour l'emploi, et un marché parallèle du travail fonctionne en ville jusqu'aux premières années de la Révolution culturelle (1966-1976).

Dès le début de la décennie 1970, l'efficacité croissante du dispositif de fixation de la population rurale rendra extrêmement précaire la vie des «ménages noirs» dans les villes.

2) La réduction de la population urbaine.

La politique de désurbanisation présente trois volets.

a) Les campagnes pour le retour des paysans à la campagne (huixiang) suivent les vagues d'immigration dans les villes, et sont engagées dès 1955 : Shanghai, par exemple,

⁽¹⁾ Depuis 1982, un système d'emploi contractuel avec recrutement sur examen a été généralisé.

expulse un demi-million de paysans en 6 mois (Kirkby, 1985). En 1956 et 1957, des millions d'individus sont mobilisés dans les villes pour rejoindre un poste de travail dans leur village d'origine; ce n'est cependant qu'après 1960 que culminera le mouvement.

- b) Le mouvement de remise à la base (xiafang): fin 1955, l'envoi temporaire à la campagne ou dans d'autres unités de base des cadres du gouvernement et du Parti, pour participer au travail manuel, est lié à une réorganisation de la hiérarchie du Parti visant à en renforcer les niveaux inférieurs par affectation des personnels pléthoriques des niveaux plus élevés (Rensselaer, 1966); il change rapidement de nature : dès 1957, l'envoi de cadres sur le front du travail est officialisé et s'étend à l'ensemble de la hiérarchie. Fin 1957, 810000 personnes avaient été transférées et 1300000 en février 1958, dont la majorité à un poste de production.
- c) L'envoi à la campagne (xiaxiang) des jeunes instruits, diplômés du primaire et du secondaire surtout, pour leur établissement définitif, date de 1955, mais n'est véritablement lancé que deux ans plus tard. A la fin de 1957, 2 millions de jeunes instruits sont installés pour partie dans des villages, la plupart sur des fermes d'Etat où ils travaillent à des projets de mise en valeur des terres vierges, dans le Nord-est, en Mongolie intérieure et au Xinjiang. Le mouvement ne prendra toute son ampleur qu'après les années noires et au cours de la période 1968-1976.

II.- Le fonctionnement du système

1) Les campagnes successives

L'afflux incontrôlé des paysans en ville se poursuit malgré les restrictions apportées à la mobilité des ruraux en 1955: la population urbaine atteint 99 millions fin 1957. A Shanghai, le nombre de résidents permanents passe de 6,07 millions en juin 1956 à 6,86 millions en octobre 1957, et celui des résidents temporaires de 60000 à 340000, l'accroissement naturel contribuant pour 27% seulement à la croissance urbaine (Tien, 1973).

L'immigration nette, dans les zones urbaines, aiguise la pénurie de logements et d'approvisionnement, la saturation des services collectifs et le chômage. Fin 1957, le contrôle du déplacement des personnes est renforcé : la police établit des postes sur les voies de communication pour intercepter les migrants illégaux et les «inviter» à faire demi-tour; la surveillance des marchés libres est renforcée, et les dispositions sur l'enregistrement, le rationnement et le recrutement de la main-d'œuvre en ville sont rappelées (Aird, 1960).

En 1958, la création des communes populaires et l'accélération de l'industrialisation urbaine, et aussi la moindre rigueur des contrôles, amènent de nouvelles vagues de migrants dans les villes, dont la population passe de 107 millions fin 1958 à 131 millions fin 1960, alors que l'agriculture souffre d'une sérieuse pénurie de main-d'œuvre : 40 millions de cultivateurs l'auraient quittée de 1958 à 1960, soit pour aller en ville, soit pour s'employer, à la campagne, à des travaux non-agricoles (Orleans, 1982). Fin 1958-début 1959, 20 millions de paysans arrivent en ville, en violation des règlements sur l'embauche et l'enregistrement. Les jeunes «ruralisés» en 1957 sont pour la plupart, revenus en 1961.

L'effondrement du Grand bond et les catastrophes naturelles qui l'ont accompagné créent dans les villes une situation désastreuse, et la priorité accordée désormais à l'agriculture conduit à des efforts renouvelés pour maîtriser, puis réduire, la croissance

urbaine. A l'automne 1960, les autorités annoncent une campagne pour le retour au village de 20 millions de travailleurs des villes recrutés récemment. Ce mouvement du début de la décennie s'accompagne d'un nouveau renforcement du contrôle sur les déplacements, et surtout de l'envoi dans les zones rurales, à titre temporaire ou définitif, de millions de cadres et d'étudiants qui vont assister les appareils des communes populaires. Sous l'effet cumulé de ces différentes mesures, la population résidant dans les villes diminue jusqu'à 116,6 millions fin 1962. Au total, depuis le début des campagnes de désurbanisation jusqu'à la fin de 1963, 40 millions de jeunes ont été «ruralisés», le plus souvent pour quelques mois. Ce n'est qu'ensuite que les transferts ont pris la forme d'installation permanente dans les villages, et sur les fermes d'État des zones frontières.

L'envoi de citadins à la campagne est interrompu au début de la Révolution culturelle, de 1966 à 1968; au contraire, les Gardes Rouges qui submergent les villes proviennent en grande partie des zones rurales. On estime qu'en 1966-1967, 20 millions d'étudiants se déplacent, dont la moitié à Beijing. Dès 1968, les autorités s'efforcent de les persuader de quitter les villes pour s'intégrer à la vie rurale et mener à bien la révolution à la campagne. Le mouvement d'évacuation s'étend bientôt à la main-d'œuvre excédentaire des usines et de la bureaucratie : de nombreux employés et techniciens – y compris le personnel médical – sont envoyés dans des «écoles de cadres» pour prendre part à la production agricole, pour des périodes de 3 mois à 2 ans, et de nombreux ouvriers sont affectés dans des usines des petites villes et des zones rurales. C'est l'occasion d'alléger la pression démographique dans les villes (138 millions d'habitants fin 1968), d'accélérer le développement des zones rurales et de rééduquer politiquement les évacués, et aussi, après la rupture avec l'Union soviétique, un moyen de préparation à la guerre, en accroissant l'auto-suffisance locale indispensable en cas d'invasion.

Après 1976, l'envoi de jeunes citadins à la campagne se poursuit sous forme d'un séjour temporaire de 400 jours dans les fermes d'État plutôt que dans les villages, mais devient de moins en moins fréquent en raison des résistances qu'il suscite. En 1979, 10000 jeunes seulement quittent Beijing, en général pour les districts suburbains. On ne fait plus référence au mouvement xiaxiang à partir de 1980.

L'émigration forcée des grandes villes vers les petites villes et les zones rurales est sans doute le déplacement de population le plus important de l'histoire de la Chine; on ne peut cependant avancer qu'un ordre de grandeur de son volume. Des évaluations officielles indiquent que, pendant la décennie 1956-1965, seulement quelque 1,2 millions d'entre eux ont été installés à la campagne (Orleans, 1982); de 1966 à 1976, 16 à 17 millions de jeunes instruits ont été déportés, pendant que 14 millions de paysans étaient recrutés en ville, le nombre des arrivées y compensant presque celui des expulsions (La Chine en construction, février 1981).

2) L'assouplissement du contrôle des déplacements

Depuis 1978, les jeunes instruits ruralisés sont presque tous revenus en ville, ainsi que les cadres et techniciens envoyés à la campagne depuis, quelquefois, la fin des années 1950. Ainsi, à Shanghai, 413000 jeunes reviennent en 1978 et 1979, soit 74% des arrivées dans la ville pendant ces deux années (Zhang C., 1981). Ces retours, ainsi que la suspension de l'expulsion des jeunes instruits, ont largement contribué à la croissance de la population urbaine en 1978 et, surtout, en 1979.

La réforme économique dans les campagnes conduit, à partir du début de la décennie 1980, à des migrations temporaires de durée variable : des paysans viennent en ville pour vendre leurs produits sur les marchés libres, ou pour y travailler, soit pour leur collectif, soit sur contrat passé entre les autorités urbaines et les collectifs ruraux, soit à titre privé. Depuis 1984, ils sont autorisés à s'établir en ville pour s'y engager dans l'industrie ou le commerce, à condition de ne pas être à la charge de l'État pour leur approvisionnement en céréales (*Renmin Ribao*, 20 janvier 1984).

L'interdiction des migrations des ruraux vers les villes et l'expulsion de certaines catégories de population y résidant ont été les instruments principaux de la limitation de l'effectif des citadins jusqu'en 1978; la libéralisation progressive des mesures de contrôle a ensuite entraîné sa croissance très rapide, encore accélérée par les modifications de la définition des unités urbaines.

III.- Effets sur la population urbaine

1) Les unités urbaines

Selon la définition de 1955, il leur fallait avoir plus de 2000 habitants avec au moins 50% de non-agricoles, ou 1000 à 2000 habitants, dont 75% au moins de non-agricoles. Les seuils ont été élevés en 1963 : une localité ne peut être désormais urbaine qu'avec 3000 habitants au moins, dont plus de 70% de non-agricoles, ou 2500 à 3000 habitants avec plus de 85% de non-agricoles. L'utilisation de critères plus restrictifs réduit le nombre des bourgs⁽²⁾ de 5404 en 1953 à 3148 en 1964. Cependant, la diminution de la population urbaine globale qu'elle a entraînée est faible, car seuls les bourgs de très petite taille ont été déclassés.

Un autre changement de définition a lieu en 1984 : il suffit désormais à une localité, pour être promue au rang d'unité urbaine, d'avoir 2000 non-agricoles au moins; en outre, les localités des régions de minorités nationales, des régions forestières à population éparse, des régions montagneuses et des régions minières de petite taille, les petits ports, les lieux touristiques, etc., où la population non-agricole n'atteint pas 2000, peuvent être désignées comme bourgs si nécessaire (Bai, 1986). Il s'y conjugue l'effet des changements administratifs accompagnant le démantèlement des communes populaires, achevé en 1985, ainsi que la vague d'annexion de vastes zones rurales et de leur population par les villes, mais aussi par les bourgs. Au total, le nombre des bourgs est multiplié par plus de trois en trois ans, de 2786 fin 1983 à 7836 fin 1985 et plus de 9100 fin 1986, et la population urbaine bondit de 241,5 millions fin 1983 à 503,62 millions fin 1987 (accroissement annuel moyen de 18,4%).

2) Population urbaine et urbanisation

L'extrême difficulté, pour les ruraux, d'obtenir la modification de l'enregistrement du lieu de leur résidence leur interdit, en pratique, d'immigrer dans la population nonagricole des villes, de laquelle elle fait une population semi-fermée, restant théoriquement

⁽²⁾ Les bourgs (zhen) sont des unités urbaines en général de plus petite taille que les villes (shi) avec le plus souvent 20 000 à 100 000 habitants. En 1953, 900 d'entre eux ont moins de 2 000 habitants (dont 193 moins de 1 000).

ouverte à l'émigration des citadins qui souhaiteraient renoncer aux privilèges attachés à leur statut de résidence. La mesure de l'urbanisation fondée sur cette distinction utilisée de 1963 à 1982 pour définir une population urbaine réduite à la sous-population non-agricole des villes, ne peut dès lors fournir que des valeurs très faibles (Zhang Q., 1989) résultant surtout de l'accroissement naturel. Le Bureau de Statistiques a reconstitué la série des effectifs annuels de la population urbaine de résidence (tableau 1).

On peut tenter d'établir la part approximative des composantes de la croissance de la population urbaine. Les taux d'accroissement naturel dans les zones urbaines sont

TABLEAU 1.- POPULATION TOTALE ET URBAINE, PROPORTION DE LA POPULATION URBAINE ET URBANISATION. PAR ANNÉES

Années	Population totale en début d'année (en millions)	Population urbaine en début d'année (en millions)	Proportion de population urbaine (en %)	Urbanisation (en %)
1950	541,67	57,65	10,6	4,9
1951	551,96	61,69	11,2	5,3
1952	563,00	66,32	11,8	5,6
1953	574,82	71,63	12,5	6,6
1954	587,96	78,26	13,3	2,8
1955	602,66	82,49	13,7	-1,5
1956	614,65	82,85	13,5	8,1
1957	628,28	91,85	14,6	5,1
1958	646,53	99,49	15,4	5,4
1959	659,94	107,21	16,2	12,5
1960	672,07	123,71	18,4	7,0
1961	662,07	130,73	19,7	-2,3
1962	658,59	127,07	19,3	-10,8
1963	672,95	116,59	17,3	-2,9
1964	691,72	116,46	16,8	8,7
1965	704,99	129,50	18,4	-2,1
1966	725,38	130,45	18,0	-0,7
1967	745,42	133,13	17,9	-0,7
1968	763,68	135,48	17,7	-0.7
1969	785,34	138,38	17,6	-0,7
1970	806,71	141,17	17,5	-0,7
1971	829,92	144,24	17,4	-0,7
1972	852,29	147,11	17,3	-0,7
1973	871,77	149,35	17,1	0,4
1974	892,11	153,45	17,2	-0,2
1975	908,59	155,95	17,2	1,0
1976	924,20	160,30	17,3	0,5
1977	937,17	163,41	17,4	0,7
1978	949,74	166,69	17,6	2,1
1979	962,59	172,45	17,9	5,7
1980	975,42	184,95	19,0	2,2
1981	987,05	191,40	19,4	3,9
1982	1 000,72	201,71	20,2	3,1
1983	1 015,90	211,31	20,8	12,2
1984	1 027,64	241,50	23,5	30,6
1985	1 038,76	331,36	31,9	13,7
1986	1 050,44	384,46	36,6	12,3
1987	1 065,29	441,03	41,4	11,8
1988	1 080,73	503,62	46,6	

AIDELF. 1993. Croissance démographique et urbanisation - Actes du colloque de Rabat, mai 1990, Association internationale des démographes de langue française, ISBN: 2-7332-7012-5, 435 pages.

connus, ou peuvent être évalués, pour chaque année, et permettent de calculer les taux annuels d'«immigration nette» dans les villes chinoises, par différence avec les taux d'accroissement total dérivés des effectifs de population urbaine. Cette «immigration nette» résulte du solde migratoire dans les villes, mais aussi de la promotion d'unités rurales au statut d'unités urbaines et de l'annexion de zones rurales, sans qu'on puisse distinguer la contribution de chacun de ces facteurs à la croissance urbaine. On admet que ces dernières opérations s'interprètent comme des «migrations administratives» dans les villes; elles sont recouvertes, dans la suite, par le terme «immigration nette».

La part des résidents urbains dans la population totale suit une évolution dans laquelle on peut distinguer cinq phases :

- de 1950 à 1960, elle augmente, de façon à peu près continue, à un taux annuel moyen de 5,6%, résultat de «l'afflux aveugle des paysans en ville», avec un léger décrochage en 1955. La valeur négative du taux d'«immigration nette», en 1955, résulte surtout du déclassement de certains petits bourgs ne répondant pas aux critères de définition des unités urbaines. L'afflux des ruraux, en 1959, provient de l'accélération de la collectivisation dans les campagnes. Au total, la croissance de la population urbaine de 1950 à 1960 serait due, pour environ 35%, à l'accroissement naturel et, pour 65%, à l'«immigration nette», situation inverse de celle de l'Inde et de la plupart des pays en développement;
- 1961-1964: la proportion de citadins diminue en 1961, 1962 et 1963, car les villes sont alors sources d'«émigration nette», avec le renvoi à la campagne des ruraux immigrés en ville au moment du Grand bond: environ 23 millions de départs nets, dont 14 millions environ en 1962 seulement. Ces pertes sont partiellement compensées par près de 10 millions d'arrivées nettes dans les villes en 1964, constituant 76% de la croissance;
- de 1965 à 1978 : le taux annuel moyen d'urbanisation est nul (-0,2%) pendant ces 14 années. La part de la population urbaine reste à peu près stable, avec un léger tassement de 1965 à 1972 : la croissance urbaine résulte uniquement de l'accroissement naturel, dont l'augmentation provisoire est la seule trace visible laissée par la Révolution culturelle sur l'urbanisation, et l'absence de contribution de l'«immigration nette» (-0,1%) traduit l'efficacité des mesures de contrôle de la taille de la population des villes. La faible reprise de la proportion des citadins en 1973-1978 est la conséquence de celle de l'«immigration nette» après 1972, qui assure près des deux tiers de la croissance urbaine jusqu'en 1978;
- de 1979 à 1982, la proportion de citadins augmente beaucoup plus rapidement (5,1% par an en moyenne) que la population totale (1,3%); l'urbanisation, 3,7% par an en moyenne, résulte alors de l'assouplissement des mesures de contrôle qui conduit au retour des jeunes ruralisés: l'«immigration nette» apporte 79% de la croissance urbaine;
- 1983-1987 : la population urbaine augmente de 138 %, sa part atteignant 46,6 % fin 1987 : le démantèlement des communes populaires et la promotion de nombreuses unités rurales au statut de bourg sont responsables de cette extraordinaire explosion, correspondant à une urbanisation annuelle moyenne de 16,1 % : l' «immigration nette » provient alors essentiellement du reclassement des unités rurales, et peu, ou pas, de la mobilité de la population, pourtant autorisée depuis 1984. La part de l'accroissement naturel dans la croissance urbaine est, relativement, négligeable.

3) Répartition géographique de la population urbaine

L'implantation des localités urbaines, en 1953, est le fruit de l'héritage du système de villes administratives de la Chine impériale, et de la politique des ports ouverts imposée, depuis le milieu du XIX^e, siècle par les puissances qui ont développé les grandes villes en fonction des facilités de transport maritime ou fluvial qu'elles offraient, particulièrement dans l'est, le nord et le nord-est du pays. Ces trois régions abritent alors à peine la moitié de la population chinoise, mais plus des deux tiers de la population urbaine sur le tiers du territoire (tableau 2).

TABLEAU 2.- POPULATION TOTALE ET URBAINE, ET PROPORTION (en %) DE LA POPULATION DES VILLES. PAR RÉGIONS ET PAR PROVINCES. AUX RECENSEMENTS DE 1953 ET 1982

	Re	censement de 1	953	Rec	censement de 1	982
	Population totale (en milliers)	Population urbaine (en milliers)	Proportion pop. urbaine (en %)	Population totale (en milliers)	Population urbaine (en milliers)	Proportion pop. urbaine (en %)
NORD	65 000	12 705	19,5	114 566	29 439	25,7
Beijing Tianjin Hebei Shanxi Nei Menggu	} 43 348 14 314 7 338	} 10 077 1 846 782	} 23,2 12,9 10,7	9 231 7 764 53 006 25 291 19 274	5 970 5 334 7 259 5 315 5 561	64,7 68,7 13,7 21,0 28,9
NORD-EST	43 743	15 619	35,7	90 948	37 183	40,9
Liaoning Jilin Heilongjiang	20 556 11 290 11 897	8 648 3 274 3 697	42,0 29,0 31,1	35 722 22 560 32 666	15 132 8 941 13 110	42,4 39,6 40,1
EST	179 459	24 221	13,5	294 139	59 699	20,3
Shanghai Jiangsu Zhejiang Anhui Fujian	47 137 22 866 30 663 13 143	13 733 2 234 2 046 1 583	29,1 9,8 6,7 12,0	11 860 60 251 38 885 49 666 25 873	6 975 9 572 9 997 7 031 5 480	58,8 15,8 25,7 14,2 21,2
Jiangxi Shandong	16 773 48 877	1 269 3 356	7,6 6,9	33 185 74 419	6 453 14 191	19,4 19,1
CENTRE SUD	159 563	12 954	8,1	271 962	42 075	15,5
Henan Hubei Hunan Guangdong Guangxi	44 215 27 790 33 227 36 740 17 591	2 889 2 388 2 337 4 494 846	6,5 8,6 7,0 12,2 4,8	74 423 47 808 54 010 59 300 36 421	10 772 8 279 7 674 11 043 4 307	14,5 17,3 14,2 18,6 11,8
SUD OUEST	99 469	8 435	8,5	162 684	24 030	14,8
Sichuan Guizhou Yunnan Tibet	65 685 15 037 17 473 1 274	6 393 586 1 294 162	9,7 3,9 7,4 12,7	99 713 28 553 32 554 1 864	14 233 5 402 4 216 179	14,3 18,9 13,0 9,6
NORD OUEST	35 059	3 323	9,5	69 347	13 882	20,0
Shaanxi Gansu Ningxia	15 581	1 572	9,9	28 904 19 569 3 896	5 491 3 002 876	19,0 15,3 22,5
Qinghai Xinjiang	1 676 4 874	117 526	7,0 10,8	3 896 13 082	798 3 715	20,5 28,4
ENSEMBLE	582 603	77 257	13,3	1 003 914	206 309	20,6

AIDELF. 1993. Croissance démographique et urbanisation - Actes du colloque de Rabat, mai 1990, Association internationale des démographes de langue française, ISBN: 2-7332-7012-5, 435 pages.

Le déséquilibre de la répartition s'est un peu atténué entre le premier et le troisième recensement. D'une part, la politique d'implantation d'industries à l'intérieur pendant le premier Plan a provoqué l'expansion spectaculaire d'un petit nombre de centres urbains, notamment des capitales provinciales : ainsi, de 1953 à 1957, la population de Hohhot, en Mongolie intérieure s'est accrue de 112% celle de Xining; au Qinghai de 219% celle d'Urümqi; au Xinjiang de 95% celle de Lanzhou; au Gansu de 76%. D'autre part. les politiques de contrôle de la mobilité des ruraux et de désurbanisation ont limité la croissance de la population des villes existantes: Shanghai, dont la population n'a à peu près pas augmenté de 1953 (6,204 millions) à 1982 (6,321), en est un cas extrême. Mais le déséquilibre subsiste en 1982, et, parmi les 85 villes de 500 000 habitants et plus, les deux tiers, comme en 1953, se trouvent dans les régions est, nord et nord-est : la construction de villes nouvelles et le développement des centres existants à l'intérieur du pays ont été neutralisés, du point de vue de la déconcentration, par l'augmentation de leur nombre dans les zones industrialisées de longue date. La répartition des bourgs, dont la densité décroît graduellement de la côte est vers l'ouest intérieur, serait beaucoup plus inégale encore si les localités auxquelles est accordé le statut de zhen avaient des tailles du même ordre dans les diverses provinces: les bourgs du Shandong ont, en 1982, une taille moyenne de 56705 habitants; s'il suffisait aux localités de cette province, et des autres provinces de l'Est, pour être promues bourgs, d'avoir la taille des bourgs du Tibet (en 1982, 8147 en moyenne), ou du Yunnan (13918), la population urbaine augmenterait beaucoup et serait encore plus fortement concentrée à l'Est.

La variabilité de la proportion de la population urbaine, en 1953, selon les provinces (42 % au Liaoning, près de 30 % au Jilin et au Heilongjiang, et moins de 5 % au Guangxi et au Guizhou) s'est atténuée en 1982. La région nord-est reste la plus urbanisée, mais le degré d'urbanisation des trois provinces est plus homogène qu'en 1953. La proportion de citadins a beaucoup augmenté dans toutes les régions, à l'exception remarquable de l'ensemble Shanghai-Jiangsu où elle est passée de 29 à 23 %. Dans les régions périphériques, comme la Mongolie Intérieure, l'urbanisation a été beaucoup plus rapide, le développement de quelques villes et la déportation des citadins des régions orientales y combinant leurs effets à celui de la faiblesse numérique de la population rurale.

Au total, le centre de gravité de la population urbaine, solidement implanté à l'est pendant la première moitié du siècle, s'est légèrement déplacé vers l'ouest.

4) Croissance des villes par classes de taille

Le Conseil des Affaires d'état décide, en 1956, de limiter la taille des villes industrielles à 200000-300000 habitants; quelques-unes seulement des villes de 400000 à 500000 habitants pourront encore s'accroître, mais celles qui atteignent déjà 800000 à 900000 habitants devront en rester à cette taille. Cette décision est reprise à la fin de la décennie 1970, avec des seuils différents, lorsque la mise en œuvre des réformes économiques à la campagne dégage une main-d'œuvre excédentaire qui amène à reconsidérer la question du développement urbain : à partir de 1980, il s'agit de «contrôler strictement la croissance des grandes villes, de développer rationnellement les villes de taille moyenne et de promouvoir activement le développement des petites villes et des bourgs» (3).

⁽³⁾ Les statisticiens chinois distinguent les très grandes villes (plus de 1 million d'habitants), les grandes villes (500 000 à 1 million d'habitants), les villes moyennes (200 000 à moins de 500 000 d'habitants), et les petites villes, de moins de 200 000 habitants.

TABLEAU 3.- LOCALITÉS CHINOISES DE 100 000 HABITANTS ET PLUS : NOMBRE ET POPULATION EN MILLIERS, PAR CLASSE DE TAILLE ET PAR RÉGION, AUX RECENSEMENTS DE 1953 ET 1982

Classe	N	NORD	NORD-EST)-EST	西	EST	CENTR	CENTRE-SUD	SUD-OUEST	UEST	NORD-	NORD-OUEST	ENSE	ENSEMBLE
de taille k	Nombre	Popula- tion	Nombre	Popula- tion	Nombre	Popula- tion	Nombre	Popula- tion	Nombre	Popula- tion	Nombre	Popula- tion	Nombre	Popula- tion
Recens, 1953														
k≥1000	2	5 462	2	3 393	2	7 296	2	3 026	1	1 772			6	20 949
500 ≤ k < 1000	2	1414	4	2 858	5	3 428	2	1 245	2	1 556	1	787	16	11 288
200 ≤ k < 500	3	831	5	1 941	13	3 657	3	815	3	851	1	397	28	8 492
100 ≤ k < 200	9	973	6	1 287	10	1 418	16	2275	9	266	3	379	50	7 329
Ensemble	13	8 680	20	9 4 7 9	30	15 799	23	7 361	12	5176	5	1 563	103	48 058
Recens, 1982											1			
k≥1000	9	15 990	8	14 493	13	22 446	4	8 905	5	9866	2	3 613	38	75 383
500 ≤ k < 1000	5	3756	12	8 015	13	9 103	10	7 139	4	3 123	3	2 078	47	33 214
200 ≤ k < 500	10	3 266	6	2916	23	7 826	24	7 794	10	2 640	10	3 252	98	27 694
$100 \le k < 200$	8	1 215	2	322	10	1 557	19	2 646	5	089	5	774	49	7 194
Ensemble	53	24 227	31	25 746	59	40 932	57	26 484	24	16379	20	9717	220	143 485

La décision de 1956 n'a pas été suivie d'effet: au contraire, les orientations que le Premier Plan Quinquennal a imprimées aux investissements industriels a favorisé la croissance des centres de l'intérieur désignés comme villes prioritaires; entre les recensements de 1953 et de 1982, les villes de 20000 habitants et plus passent de 420 à 1399 (en raison, surtout, de l'augmentation du nombre de petites unités) et leur population de 51,3 à 191,2 millions; l'accroissement de taille (12% dans l'ensemble) est surtout sensible dans les villes moyennes (27%), les très grandes villes (22%) et les grandes villes (21%) et résulte, en partie seulement, de l'annexion par les banlieues des villes de zones rurales voisines (notamment au moment du Grand bond, pour rendre les villes auto-suffisantes; au début des années 1970, lorsqu'elles ont annexé leur ceinture maraî-chère pour y produire des céréales; depuis 1981, pour accompagner la réforme économique.

Les très grandes villes se sont accrues aux dépens des villes de 100000 à moins de 200000 habitants, dont l'évolution est spectaculaire, leur poids dans la population urbaine se réduisant de moitié en 29 ans; si les autres petites villes sont relativement plus nombreuses, la part de leur population se maintient à 22-23%, et celle des villes moyennes et grandes à 32%. Le déséquilibre existant, en 1953, au profit des très grandes villes, dont le nombre a augmenté beaucoup plus vite que celui des autres, se trouve ainsi accentué en 1982. L'accroissement de leur population est aussi bien plus rapide, mais est dû pour moitié exactement à l'effet du changement de classe.

La part de la population urbaine vivant dans les grandes villes (500000 habitants et plus) a augmenté considérablement entre les deux recensements, de 35% en 1953 à 53% en 1982. En Chine, en 1982, plus de 71% de la population urbaine vivait dans des villes de 100000 habitants et plus, contre 52% en 1953 (60,4% en Inde en 1981). La population des bourgs, qui formait, en 1953, près de la moitié de la population urbaine (48,4%) n'en constitue plus, en 1982, que 28,8%. La structure des villes chinoises est nettement déséquilibrée, et, de plus en plus, en faveur des plus grandes.

Vue d'ensemble

Les politiques de développement ont accordé la priorité, tantôt à l'industrie lourde et par conséquent aux grandes villes, pour une croissance rapide de la production, tantôt au développement rural, pour contribuer à la résolution des contradictions entre villes et campagne. Cependant, les autorités chinoises ont constamment eu comme ligne directrice, depuis le premier Plan quinquennal, la limitation de la population urbaine pour des raisons d'ordres idéologique et stratégique, mais surtout pour contenir le nombre de chômeurs urbains. A cette fin, elles ont institué à partir de 1955 un contrôle très strict des déplacements de la population rurale, pour endiguer l'afflux des paysans en ville, bientôt accompagné de mesures radicales de désurbanisation.

Les autorités ont pu ainsi éviter les effets pervers de l'urbanisation «sauvage» qui prévaut dans de nombreux pays en voie de développement, auxquels elles ont substitué le coût social et humain exorbitant de l'interdiction des migrations rurales et des déportations de plusieurs dizaines de millions d'individus de la population urbaine, dont elles ont réussi à maintenir, de 1965 à 1978, la proportion dans la population totale à un faible niveau. L'abolition des communes populaires, et l'élargissement des critères de

désignation des unités urbaines en 1984 ont concouru à leur prolifération, de sorte que la Chine, faiblement urbanisée en 1950, et encore en 1982, l'est assez fortement aujour-d'hui. Cette évolution est le signe du caractère artificiel de l'urbanisation en Chine, fruit de décisions administratives bien plus que de modifications économiques et sociales, et autorise l'hypothèse que la Chine n'aura peut être finalement réussi qu'à différer l'explosion urbaine et ses conséquences.

Le «succès» rencontré par les dirigeants chinois, jusqu'en 1978, dans le pilotage de la proportion de la population urbaine contraste avec les résultats médiocres obtenus dans les tentatives de répartir de façon plus équilibrée les localités urbaines et leur population sur le territoire, et de limiter la taille des grandes villes : le déséquilibre existant en 1953 à leur profit s'est encore accentué en 1982. Il suffit, pour limiter la taille de la population urbaine, de disposer d'instruments ayant la capacité de faire appliquer les mesures administratives prises à cet effet, au moyen de campagnes mobilisant une population tout entière sous surveillance; la Chine Populaire s'en est abondamment dotée. Par contre, la police et ses organisations auxiliaires sont impuissantes à imposer la croissance préférentielle des petites villes et une répartition géographique moins déséquilibrée des localités et de la population urbaines, qui reflète la diffusion de l'industrialisation et, plus généralement, du développement économique et social sur l'ensemble du territoire.

BIBLIOGRAPHIE

- AIRD John S., «The Present and Prospective Population of Mainland China», in Population Trends in Eastern Europe, the USSR and Mainland China, New York, Milbank Memorial Fund, 1960, pp. 93-133.
- BAI Jianhua, «Rural and Urban Population of China», Population Research, October 1986, pp.18-28.
- CHAN Kam Wing and XU Xueqiang, «Urban Population Growth and Urbanization in China since 1949: Reconstructing a Baseline», *The China Quarterly*, n°104, (December 1985), pp. 583-613.
- HUENEMANN Ralph W., «Urban Rationing in Communist China», The China Quarterly, n°26, (April-June 1966), pp. 44-57.
- ORLEANS Leo A., «China's Urban Population: Concepts, Conglomerations and Concerns», China under the four modernizations, part 1, Joint Economic Committee, Congress of the United States, Washington, U.S. Government Printing Office, 1982, pp. 268-302.
- RENSSELAER W. Lee III, «The Hsia Fang System: Marxism and Modernisation», *The China Quarterly*, no 28, (October-December 1966), pp. 40-62.
- State Statistical Bureau of the People's Republic of China, Department of Population Statistics, 1982 Population Census of China (Results of computer tabulation), Beijing, 1985, 674 p.

- State Statistical Bureau of the People's Republic of China, Statistical Yearbook of China, 1981, 1983, 1984, 1985, 1986, pagination variable.
- SUN Panshou, «Wo guo chengshi renkou guimo de bianhua» (Modification de la taille des villes chinoises), Acta Geographica Sinica, vol.39, nº 4, (Dec. 1984), pp. 345-358.
- TIEN H. Yuan, China's Population Struggle, Demographic Decisions of the People's Republic, 1949-1969, Columbus, Ohio State University Press, 1973, 405 p.
- ULLMAN Morris B., Cities of Mainland China: 1953 and 1958, s.l., U.S. Bureau of the Census, 1961, 46 p.
- ZHANG Changgen, LIU Minghao, HU Yanzhao, « Shanghai shi de renkou zhuangkuang he wenti yiji women de jianyi», (Situation et problèmes démographiques de la municipalité de Shanghai et nos suggestions), Renkou Yanjiu, nº 2, 1981, pp. 30-34.
- ZHANG Qingwu, «Zhongguo chengxiang huafen yu chengzhen renkou tongji wenti» (Problèmes de démarcation villes-campagne et des statistiques de population urbaine), Renkou yu Jingji, nº 3, 1989, pp. 3-7.